



Le 21 février 2008

RENAULT et SITA (Groupe SUEZ) ont le projet de s'associer pour déployer le recyclage des véhicules en fin de vie (VfV) en France

- **Pour la première fois au monde, trois acteurs complémentaires RENAULT, SITA et Indra envisagent d'associer leurs compétences et leurs moyens pour assurer la réussite économique et environnementale d'une filière en pleine mutation. Le développement du projet commun devrait conduire à un investissement de l'ordre de 100 millions d'euros en 5 ans, très largement autofinancé.**
- **RENAULT et SITA France, filiale de SUEZ Environnement, annoncent leur projet de création d'une joint-venture à parts égales, pour accélérer le déploiement en France du traitement des véhicules en fin de vie (VfV).**
- **Pour appuyer son développement, cette joint-venture prendrait le contrôle d'INDRA INVESTISSEMENT SAS, groupe engagé depuis plus de 20 ans dans la déconstruction automobile et qui y a introduit des solutions innovantes.**

Objectif : la valorisation effective de 95 % de la masse de chaque véhicule en 2015

La mobilisation conjointe des compétences complémentaires de RENAULT, SITA et INDRA et de leurs partenaires, doit permettre d'atteindre l'objectif de 95 % en 2015 (voir schéma) dans les meilleures conditions écologiques et économiques. Ensemble ils partagent l'ambition d'augmenter les taux de réutilisation dans les procédés déjà existants et de développer de nouveaux procédés, notamment dans le domaine du recyclage des matériaux contenus dans les véhicules en fin de vie. Le contexte actuel de renchérissement des matières premières est favorable à ce que les acteurs s'engagent encore davantage dans cette voie. L'atteinte des objectifs de 2015 doit se construire dès aujourd'hui. Elle sera le résultat d'une coopération accrue entre tous les acteurs de la filière et du monde automobile. C'est dans cet esprit que ce projet a été construit et mis en œuvre.

RENAULT : un engagement clair avec RENAULT eco² et une reconnaissance des enjeux environnementaux automobile

Conscient des enjeux écologiques et de ses responsabilités de constructeur automobile, RENAULT poursuit depuis 1995 une politique environnementale ambitieuse et internationale, qui prend en compte le cycle de vie complet du véhicule, de la conception à la fin de vie.

La stratégie de RENAULT s'exprime au travers de la signature RENAULT eco². Dans tous les domaines, la démarche vise à associer écologie et économie afin que les progrès profitent au plus grand nombre. Cette démarche doit s'appliquer également dans le domaine du recyclage et de la valorisation des produits en fin de vie dès aujourd'hui.

Un leadership reconnu sur le plastique recyclé

Depuis plus de dix ans, RENAULT conçoit ses voitures pour qu'elles soient facilement démontables et valorisables en fin de vie. RENAULT a ainsi fortement contribué à l'émergence des premières filières de recyclage des plastiques de haute technicité, faisant travailler conjointement les ingénieurs de RENAULT, les acteurs du recyclage et ses fournisseurs. Les voitures bénéficiant de la signature RENAULT eco² contiennent au moins 5 % de plastiques recyclés. Pour Laguna III, dernier véhicule sorti des chaînes de fabrication et commercialisé depuis octobre 2007, ce taux atteint le niveau record de 17% (35 kg), ce qui représente plus d'une centaine de pièces plastiques différentes.

Une nouvelle étape dans l'engagement de RENAULT

Aujourd'hui, RENAULT franchit une nouvelle étape pour développer les projets et les partenariats partout dans le monde, pour accélérer les mises en œuvre opérationnelles de la valorisation des produits en fin de vie et développer toutes autres activités économiques émergentes liées à l'environnement. Renault envisage de faire porter ses participations dans la JV par une structure existante qui serait dédiée aux projets dans le domaine de l'environnement et qui serait dénommée Renault Environnement.

Dans le domaine du recyclage automobile, RENAULT est le premier constructeur à s'engager aussi fortement et aussi directement auprès des opérateurs de la filière pour atteindre les performances environnementales requises. RENAULT s'y engage dans une logique de développement économique rentable et avec une volonté d'ouverture à l'ensemble des autres acteurs.

Déjà partenaire d'INDRA depuis 1999, SITA amplifie son expertise dans la déconstruction et le recyclage de produits complexes

SITA, filiale de SUEZ Environnement, est le leader européen de la gestion globale des déchets. Au-delà de ses métiers historiques que sont la collecte, le tri, le traitement et l'élimination des déchets, SITA développe une expertise unique en matière de valorisation, de recyclage et de production de matières premières secondaires de qualité, soutenue par des investissements significatifs dans des outils industriels de plus en plus performants.

SITA Recyclage, un leader français dans le recyclage

SITA Recyclage, créée en 2006 pour fédérer l'ensemble des entités industrielles consacrées au recyclage, a permis de valoriser 2,6 millions de tonnes de matières premières secondaires par an, parmi lesquelles 270 000 tonnes de métaux, 100 000 tonnes de plastiques et 90 000 tonnes de pneus et produits caoutchoutés. Les activités de recyclage ont généré en 2007 un chiffre d'affaires de 400 millions d'euros et emploient 1 300 personnes, réparties dans 40 unités industrielles en France.

SITA, une ambition industrielle pour le recyclage

SITA s'inscrit dans une logique d'anticipation qui lui a permis de tester et d'industrialiser des processus de déconstruction et de recyclage innovants en amont des réglementations. Au-delà des nouvelles unités de recyclage dédiées aux plastiques, pneumatiques ou câbles, ce savoir-faire s'étend aussi aux produits complexes tels que les avions, bateaux, véhicules en fin de vie et DEEE. Ces différentes compétences permettent aujourd'hui à SITA de créer de véritables partenariats industriels avec de grandes entreprises telles que Renault, Airbus, Michelin ou Nexans, qui partagent les mêmes ambitions.

Un engagement précurseur et innovant dans le recyclage des VFV

SITA s'est engagée dans la filière de déconstruction et de valorisation des véhicules en fin de vie il y a 9 ans, avec une prise de participations dans Indra SA auprès de Manuel Munoz. Ce partenariat a été renforcé en 2006 avec le développement de Re-source Industries, première entité française de déconstruction industrielle des véhicules en fin de vie, inaugurée en février 2007 à Romorantin.

SITA France, filiale de SUEZ Environnement, a réalisé en 2007 un chiffre d'affaires de 2,8 milliards d'euros. SITA compte en France plus de 18 800 collaborateurs travaillant au service de 3 000 collectivités et 55 000 clients industriels et commerciaux. Ses activités favorisent le développement durable en proposant des solutions innovantes pour collecter, trier, traiter, valoriser et recycler les déchets non dangereux ou dangereux (hors déchets nucléaires), solides ou liquides, prestations d'assainissement et de maintenance industrielle.

INDRA Investissements S.A.S, groupe de 180 personnes, détenu par son Président Fondateur Manuel Munoz anime un réseau d'environ 200 entreprises de déconstruction automobile agréées, réparties sur tout le territoire français.

Son expérience de plus de vingt ans dans le développement de partenariats avec tous les acteurs de la filière, dans l'organisation de l'enlèvement, du traitement tant administratif que physique des véhicules en fin de vie, son implication dans la mise en œuvre en France de la Directive européenne avec son exigence permanente de transparence et de rigueur et enfin son activité de R&D dans le domaine de la valorisation des matériaux, en ont fait un acteur reconnu dans son domaine d'expertise.

Les compétences qu'il a su introduire ou renforcer dans le métier constituent un socle solide sur lequel pourra s'appuyer le nouvel ensemble pour son projet. M. Munoz choisi aujourd'hui de céder le contrôle d'INDRA Investissements à des groupes industriels qui partagent l'objectif de poursuivre et accroître les initiatives engagées dans le domaine de l'exploitation des matières premières secondaires.

Schéma : La Directive européenne sur le VHU

Union Européenne : Directive VHU 2000 / 53

OBJECTIFS REGLEMENTAIRES

2000	2000 - 2005	2006	2007	2009	2015
Directive 2000/53	Transposition + Réseaux collecte	85 % valorisé	Reprise gratuite	95 % valorisable 85% recyclable	95 % valorisé

OBLIGATIONS

Concevoir en vue du recyclage

Homologation : restriction des substances toxiques et véhicule valorisable à 95 %

Réseau de collecte & traitement par des opérateurs agréés

Information

Atteinte quotas

Reprise gratuite pour dernier détenteur

Contact Presse :

Julie Dumez, julie.dumez@renault.com, RENAULT Presse : + 33 1 76 84 97 62

Olivier Floc'hic, olivier.floc-hic@renault.com, RENAULT Presse : + 33 1 76 84 64 69

Anne-Isabelle Jolly, anne-isabelle.jolly@sita.fr, SITA France : +33 1 42 91 65 42

Catherine Guillon, catherine.guillon@suez.com ; SUEZ : + 33 1 40 06 67 15

Hélène Enginger, helene.enginger@suez-env.com; SUEZ Environnement : +33 1 58 18 45 94